



n° 99 - Janvier 2009



Recensement de la population de 2006

La majorité des communes gagnent des habitants mais beaucoup des plus grandes en perdent

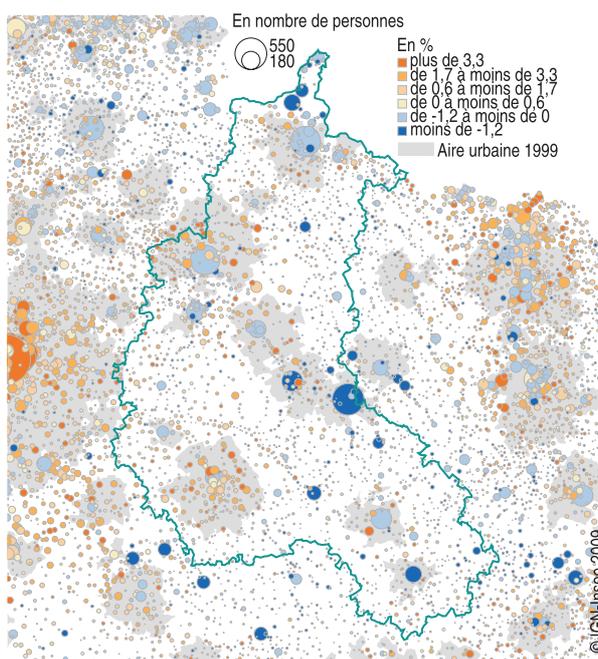
Au 1^{er} janvier 2006, 1 338 850 habitants résident en Champagne-Ardenne. La population champardennaise diminue entre 1999 et 2006, mais plus lentement qu'entre 1990 et 1999. En 2006, la région est la seule en baisse démographique. L'excédent des naissances sur les décès ne compense pas le déficit des arrivées sur les départs. La population augmente dans 62 % des 1 949 communes, pour une très grande majorité peuplées de moins de 2 000 habitants. Au sein de l'espace urbain, les villes-centres perdent de la population et les communes périurbaines confirment leur attractivité. Dans l'espace rural, de nombreux bourgs ruraux subissent une perte de population importante. L'Aube gagne des habitants tandis que la population de la Marne se stabilise. Les Ardennes et la Haute-Marne comptent parmi les six départements de France en baisse démographique.

Le décret n° 2008-1477 du 30 décembre 2008 authentifie les chiffres de population au 1^{er} janvier 2006 issus du recensement de la population effectué par les communes et l'Insee. Ce décret fixe la population légale des régions, des départements, des arrondissements, des communes et des cantons pour la France métropolitaine ainsi que pour les départements et les collectivités territoriales d'outre-mer.

Au 1^{er} janvier 2006, 1 338 850 habitants résident dans les 1 949 communes de Champagne-Ardenne.

Après avoir atteint son niveau le plus important en 1990, la population champardennaise diminue depuis : l'excédent des naissances sur les décès ne compense pas le déficit des arrivées sur les départs. Depuis le dernier recensement de 1999, la région perd chaque année en moyenne 480 habitants. La baisse de population ralentit très légèrement par rapport à la période 1990-1999 au cours de laquelle la perte moyenne s'élevait à 630 habitants chaque année.

Évolution annuelle de la population des communes entre 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements de la population

La Champagne-Ardenne se situe au sein d'un espace démographique peu dynamique. Dans les régions voisines - Bourgogne, Lorraine, Picardie, et Nord-Pas-de-Calais - le rythme de croissance est très modeste au regard d'autres régions métropolitaines.

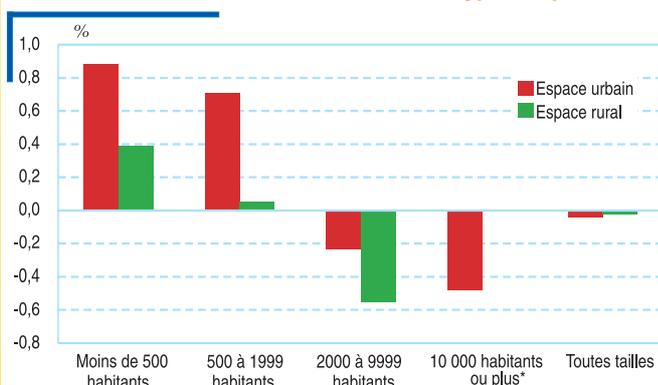
En 2006, la Champagne-Ardenne ne représente plus que 2,2 % de la population métropolitaine contre 2,6 % en 1962. Toutefois, en nombre d'habitants comme en densité de population, elle se maintient au 18^e rang des régions métropolitaines. Avec 52 habitants au km², à peine la moitié de la moyenne nationale, la densité de population de la Champagne-Ardenne devance celles de la Bourgogne, de l'Auvergne et du Limousin.

Le dynamisme des petites communes

La Champagne-Ardenne regroupe 5,3 % des communes de France métropolitaine. La taille moyenne des communes champardennaises est largement inférieure à celles des communes françaises et européennes : 687 habitants contre 1 700 en métropole et 4 000 dans l'Union européenne à 27.

Entre 1999 et 2006, La population augmente ou reste stable dans 62 % des 1 949 communes de la région. Mais ces communes en progression ou stabilité démographique ne rassemblent que 41 % de la population régionale. En effet, la population progresse à la fois davantage et plus souvent dans les petites communes de moins de 2 000 habitants que dans les plus grandes.

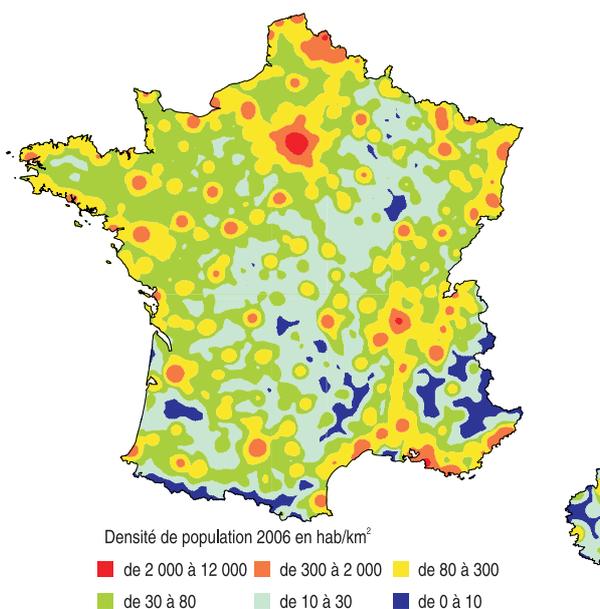
Évolution annuelle de la population de Champagne-Ardenne entre 1999 et 2006 selon la taille des communes et le type d'espace



Source : Insee, Recensements de la population

*Pas de commune de 10000 habitants ou plus dans l'espace rural

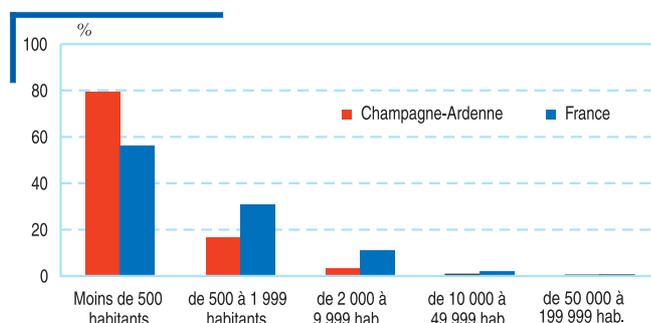
Densité de population en 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006

La plupart des communes de la région sont de petite taille voire de très petite taille : celles de moins de 500 habitants représentent 79 % des communes champardennaises contre 56 % au niveau national. Elles regroupent néanmoins 21 % de la population régionale. La démographie est la plus dynamique dans cette tranche de communes mais moins qu'au niveau national. Après avoir stagné entre 1982 et 1999, le nombre d'habitants y progresse de 0,6 % par an entre 1999 et 2006.

Répartition du nombre de communes



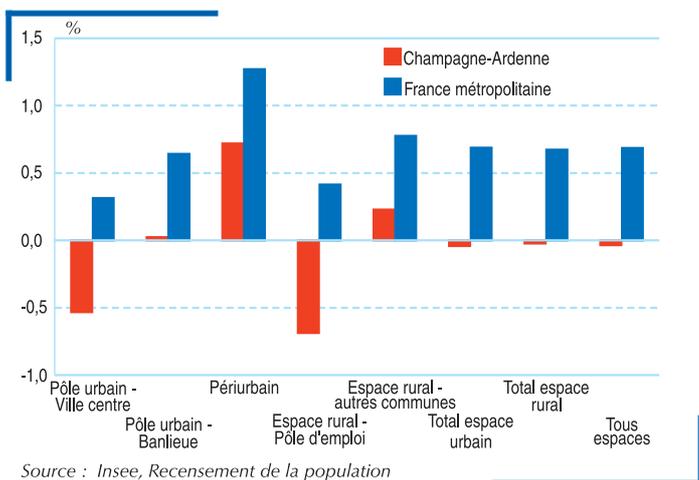
Source : Insee, Recensements de la population

Evolution de la population par taille de communes

Unités : nombre et %	Communes			Population 2006			Evolution annuelle 2006/1999	
	Champagne-Ardenne		France	Champagne-Ardenne		France	Champagne-Ardenne	France
	Nombre	Répartition	Répartition	Nombre	Répartition	Répartition		
Moins de 500 habitants	1 547	79,4	56,0	281 577	21,0	7,5	+0,6	+0,9
De 500 à 1 999 habitants	322	16,5	30,8	296 319	22,1	17,8	+0,5	+1,1
De 2 000 à 9 999 habitants	66	3,4	10,8	247 285	18,5	26,0	-0,4	+0,8
De 10 000 à 49 999 habitants	11	0,6	2,1	216 491	16,2	25,3	-0,7	+0,4
De 50 000 à 199 999 habitants	3	0,2	0,3	297 178	22,2	23,3	-0,3	+0,5
De 200 000 habitants et plus	-	-	-	-	-	9,4	-	+0,7
Total	1 949	100,0	100,0	1 338 850	100,0	100,0	-0,0	+0,7

Source : Insee, Recensements de la population

Taux annuel d'évolution entre 1999 et 2006



Les communes de 500 à 2 000 habitants, moins fréquentes sur le territoire champardennais qu'au niveau national, constituent 17 % des communes de la région. Elles réunissent 22 % de la population régionale, autant que les trois principales villes de la région. La population de ces communes augmente également, toutefois deux fois moins vite que l'ensemble des communes françaises de même taille.

Les communes de 2 000 habitants et plus représentent 4 % des communes de la région et rassemblent 57 % de la population champardennaise. Le nombre d'habitants augmente dans seulement un tiers des 80 communes de cette taille. Parmi les chefs-lieux d'arrondissement qui relèvent tous de cette classe de communes, seuls Troyes et Nogent-sur-Seine gagnent des habitants.

Moins d'habitants dans les pôles urbains et les pôles ruraux

Le caractère urbain ou rural des communes n'est en rien lié à leur taille. Les petites communes se trouvent aussi bien dans l'espace périurbain que dans l'espace rural. De même, les communes de 2 000 habitants et plus regroupent des entités aussi différentes que des villes-centres, des communes de banlieue, ou des pôles d'emplois ruraux.

La légère décroissance de la population entre 1999 et 2006 concerne à la fois les espaces urbains, composés des pôles urbains et du périurbain, et ruraux de Champagne-Ardenne. Au niveau national, la population de ces deux types d'espaces augmente au même rythme. Le retour à la croissance des espaces ruraux et des villes-centres observé au niveau national ne s'applique pas à la Champagne-Ardenne à l'exception notable de Troyes.

En 2006, les espaces urbains champardennais occupent 37 % de la superficie du territoire régional et accueillent 71 % de la population de Champagne-Ardenne. Les évolutions s'opposent entre les villes-centres qui perdent de la population et les communes périurbaines qui confirment leur attractivité. Dans les très petites communes de l'espace périurbain, la croissance démographique atteint 0,9 % par an. La population des banlieues urbaines stagne. L'espace rural s'étend sur 63 % du territoire champardennais et rassemble 29 % de la population régionale. Globalement, la population diminue dans les pôles d'emplois ruraux, à l'exemple de Fumay, Bar-sur-Aube ou Joinville, tandis que les autres communes rurales ont arrêté de perdre de la population.

La décroissance de la population cache des réalités départementales très contrastées. Les Ardennes et la Haute-Marne perdent des habitants comme quatre autres départements métropolitains. L'Aube en gagne alors que la population de la Marne se stabilise.

Aube : la croissance se confirme

Au 1^{er} janvier 2006, l'Aube est peuplé de 299 704 habitants. La croissance amorcée dans les années 1990 se confirme. L'augmentation profite à l'espace urbain et dans une moindre mesure à l'espace rural. Le nombre d'habitants des communes périurbaines continue de s'accroître à un rythme plus soutenu (+ 1,2 %). Troyes est la seule ville-centre de la région à gagner des habitants entre 1999 et 2006. Avec 4 647 habitants par km², elle est aussi la ville la plus dense de la région. En revanche, Romilly-sur-Seine, seconde ville-centre de l'Aube, perd des habitants.

Après une progression de 0,2 % en moyenne annuelle entre 1982 et 1999, la population des banlieues de l'Aube augmente de 0,3 % contrairement à celle des autres départements champardennais. Les communes de la banlieue troyenne sont particulièrement dynamiques : Lavau et Barberey-Saint-Sulpice et dans une moindre mesure Saint-André-les-Vergers, Sainte-Savine et Saint-Julien-les-Villas. Le nombre d'habitants de l'espace rural progresse à l'exception de quelques pôles ruraux (Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Bar-sur-Seine).

Marne : stabilité du nombre d'habitants

Au 1^{er} janvier 2006, 565 841 habitants résident dans la Marne. Le ralentissement de la croissance démographique observé sur la période 1982-1999 se poursuit. L'ensemble de l'espace urbain, où résident huit marnais sur dix, perd de la population au profit du milieu rural. La population augmente dans les communes périurbaines au détriment des villes-centres et de leur banlieue. Par rap-

Population urbaine et rurale

Unités : nombre et %	Population		Evolution annuelle 2006/1999		Part de la population urbaine	Densité de population (hab./km ²)
	Urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale		
Ardennes	189 513	96 140	-0,1	-0,5	66,3	55
Aube	202 553	97 151	+0,4	+0,2	67,6	50
Marne	457 708	108 133	-0,1	+0,3	80,9	69
Haute-Marne	100 000	87 652	-0,8	-0,2	53,3	30
Champagne-Ardenne	949 774	389 076	-0,0	-0,0	70,9	52
France métropolitaine	50 336 677	11 062 864	+0,7	+0,7	82,0	113

Source : Insee, Recensements de la population

port à 1999, elle baisse à Reims, première ville régionale et douzième ville nationale par son nombre d'habitants. Le phénomène de périurbanisation, qui explique en partie la baisse démographique de Reims, profite à de nombreuses petites communes situées en dehors de la région, dans le département de l'Aisne. Dans la banlieue rémoise, Bétheny et Tinquieux résistent, en revanche la population de Cormontreuil diminue. Comme beaucoup de villes de la région, Châlons-en-Champagne, Épernay et surtout Vitry-le-François perdent des habitants.

Le retour à la croissance de l'espace rural est deux fois moins élevé qu'au niveau national. Dans la Marne, la population des pôles d'emploi ruraux augmente (+ 0,1 % en moyenne annuelle) contrairement à l'ensemble des pôles ruraux champardennais. Fismes en est un exemple.

Ardennes : forte baisse du rural

Au 1^{er} janvier 2006, la population ardennaise s'établit à 285 653 habitants. Après la Haute-Marne, les Ardennes sont le deuxième département métropolitain à se dépeupler le plus depuis 1999. La diminution se poursuit à un rythme identique à celui de la période 1982-1999.

La population diminue dans le milieu urbain mais cinq fois moins que dans l'espace rural. La baisse limitée dans l'espace urbain, où résident deux tiers des Ardennais résulte de deux dynamiques opposées. Les communes périurbaines gagnent 0,5 % d'habitants par an sur la période 1999-2006 au détriment des pôles urbains (villes-centres et banlieues) qui en perdent 0,6 % par an. Depuis trente ans, la population fléchit dans les principales villes des Ardennes. Entre 1999 et 2006, la baisse annuelle s'étend de 0,4 % pour Sedan ou Rethel à 1,8 % pour Revin en passant par 0,9 % pour Charleville-Mézières.

L'évolution plus défavorable en milieu rural provient de la dégradation démographique des pôles d'emploi ruraux, comme Fumay ou Vouziers, et dans une moindre mesure de celle de leur couronne. Elle est légèrement atténuée grâce à une petite progression de la population dans les autres communes rurales.

Haute-Marne : diminution dans les villes-centres

Avec une population de 187 652 habitants au 1^{er} janvier 2006, la Haute-Marne est le département métropolitain qui perd le plus d'habitants depuis 1999. Le déclin démographique, amorcé dans les années 1970, se poursuit et s'accélère sur la période récente.

La Haute-Marne est le département le plus rural de la région. Seulement 53 % des Haut-Marnais vivent dans l'espace urbain. Depuis 1999, la population urbaine diminue plus fortement que la population rurale à l'inverse de ce qui était observé sur la période 1982-1999. Cette baisse de la population résulte d'un dépeuplement des villes-centres (- 1,5 % par an) compensée partiellement par une progression dans les communes périurbaines. La dégradation de la situation des villes-centres de Haute-Marne, commencée depuis quelques décennies, est trois fois plus importante que pour l'ensemble des villes-centres de la région. Le recul atteint 0,9 % par an pour Chaumont contre 1,7 % pour Langres et 1,9 % pour Saint-Dizier. Cette dernière affiche la plus forte baisse relative de France parmi les villes de plus de 10 000 habitants. Au sein de l'espace rural, la perte de population affecte principalement les pôles d'emploi, comme Joinville, Nogent ou Wassy. ■

Monique Saliou

La population légale de toutes les communes et circonscriptions administratives est accessible sur le site internet de l'Insee, à la rubrique « Recensement de la population ».

>> **Baisse des soldes naturel et migratoire**

Deux facteurs influencent les dynamiques démographiques : la différence entre les naissances et les décès, dite solde naturel, et l'écart entre les arrivées et les départs, dit solde migratoire. La population diminue en Champagne-Ardenne depuis 1990 car l'excédent des naissances sur les décès ne compense pas le déficit des arrivées sur les départs de la région.

Le solde naturel reste positif pour la région et ses départements mais diminue par rapport à la période 1982-1990. Mais avec le vieillissement marqué de la population, il s'érode en Haute-Marne. Dans ce département, en moyenne annuelle, le nombre de naissances ne dépasse que d'une centaine d'unités le nombre de décès entre 1999 et 2006.

Le solde migratoire demeure négatif mais se réduit légèrement par rapport à la période précédente. Dans l'Aube, les arrivées deviennent même légèrement supérieures aux départs.

Evolution de la population

Unités : nombre et %	1999	2006	Evolution annuelle	due au solde naturel	due au solde migratoire apparent
Ardennes	290 124	285 653	-0,2	+0,3	-0,5
Aube	292 099	299 704	+0,4	+0,2	+0,1
Marne	565 153	565 841	+0,0	+0,4	-0,4
Haute-Marne	194 826	187 652	-0,5	+0,1	-0,6
Champagne-Ardenne	1 342 202	1 338 850	-0,0	+0,3	-0,3
France métropolitaine	58 520 688	61 399 541	+0,7	+0,4	+0,3

Source : Insee, Recensements de la population

Evolution de la population des chefs-lieux d'arrondissement de Champagne-Ardenne

<i>Unités : nombre et %</i>	1962	1999	2006	Evolution annuelle 2006 / 1999	Densité 2006 hab/km ²
Reims	134 856	187 181	183 837	-0,3	3 920
Troyes	67 545	60 903	61 344	+0,1	4 647
Charleville-Mézières	49 973	55 481	51 997	-0,9	1 654
Châlons-en-Champagne	41 705	47 338	46 184	-0,4	1 773
Saint-Dizier	34 407	30 836	26 972	-1,9	566
Epemay	23 884	25 829	24 456	-0,8	1 078
Chaumont	23 025	25 977	24 357	-0,9	441
Sedan	20 854	20 547	19 934	-0,4	1 224
Vitry-le-François	14 795	16 725	15 086	-1,5	2 339
Langres	9 731	9 586	8 524	-1,7	382
Rethel	7 553	8 053	7 847	-0,4	422
Nogent-sur-Seine	3 777	5 960	5 983	+0,1	298
Bar-sur-Aube	4 801	6 273	5 492	-1,9	338
Sainte-Menehould	4 270	4 971	4 662	-0,9	82
Vouziers	4 408	4 734	4 292	-1,4	154

Source : Insee, Recensements de la population

Evolution de la population des autres communes de Champagne-Ardenne de 5 000 habitants et plus

<i>Unités : nombre et %</i>	1962	1999	2006	Evolution annuelle 2006 / 1999	Densité 2006 hab/km ²
Romilly-sur-Seine	15 753	14 610	14 059	-0,5	555
La Chapelle-Saint-Luc	4 594	14 442	13 676	-0,8	1 305
Saint-André-les-Vergers	5 115	11 103	11 264	+0,2	1 922
Sainte-Savine	11 864	10 124	10 442	+0,4	1 383
Tinqueux	3 465	10 079	10 061	-0,0	2 424
Revin	11 244	8 962	7 910	-1,8	206
Givet	7 444	7 370	6 828	-1,1	371
Saint-Julien-les-Villas	4 381	6 425	6 700	+0,6	1 274
Nouzonville	6 971	6 873	6 447	-0,9	590
Bétheny	2 482	5 937	6 276	+0,8	315
Cormontreuil	1 343	6 402	6 238	-0,4	1 350
Bogny-sur-Meuse	6 649	5 836	5 601	-0,6	242
Saint-Memmie	2 032	5 669	5 395	-0,7	427
Fismes	3 490	5 306	5 351	+0,1	319
Sézanne	5 300	5 588	5 276	-0,8	231

Source : Insee, Recensements de la population



> MÉTHODOLOGIE

Le solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

$$\text{Variation totale de la population} = \text{solde naturel (naissance - décès)} + \text{solde migratoire (entrées - sorties)}$$

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

Ce solde migratoire est donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité).

Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont basées sur le zonage en aires urbaines (ZAU) qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées)
- l'espace à dominante rurale qui comprend des pôles d'emploi ruraux et des communes rurales.

Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois.

Les banlieues des pôles urbains sont composées des communes du pôle qui ne sont pas villes-centres.

Le périurbain : a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains. Le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait de ces déplacements domicile-travail : communes périurbaines et communes multipolarisées.

Le pôle d'emploi rural est composé des communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et comptant au moins 1 500 emplois.

Sources

Les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008.

En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements.

Cette exploitation s'effectue en deux temps :

- en décembre 2008 ont été publiées les populations légales, lesquelles sont également à l'origine des premières analyses d'évolutions démographiques des territoires,
- au deuxième semestre 2009 seront publiés les résultats complets du recensement de 2006, selon un plan de diffusion consultable sur le site Insee.fr

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes – ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) – préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.



> POUR EN SAVOIR PLUS

- « La population légale des communes : 63 235 568 habitants au 1er janvier 2006 », Département de la démographie, Insee Première n° 1217, janvier 2009.
- « Recensement de la population de 2006 : La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », Vienne D., Laganier J., Insee première n° 1217, janvier 2009.
- « La périurbanisation en Champagne-Ardenne : Travail et grands services de plus en plus loin du domicile », S. Rigolot, Insee flash Champagne-Ardenne n° 94 d'octobre 2008.
- « Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 : Les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes », Degorre A., Redor P., Insee Première n° 1116, janvier 2007.
- « Enquêtes annuelles de recensement : résultats de la collecte 2004 – Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du Sud et de l'Ouest », Baccaini B., Insee Première n° 1028, juillet 2005.
- « Le zonage en aires urbaines en 1999 : 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines », Bessy-Pietri P., Sicamois Y., Insee première n° 765, avril 2001.

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
 10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 60 00
 Directeur de la publication : Dominique Perrin, directeur régional de l'INSEE
 Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
 Rédacteur en chef - Communicaton externe : Clarisse Lefèvre
 Secrétaire de fabrication : Stéphanie Michel - Création de l'image visuelle : 5pointcom
 © INSEE-2009 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA099960 -Dépôt légal janvier 2009

Une version électronique
 de ce document est disponible sur :
www.insee.fr/champagne-ardenne
 Rubrique :
 produits et services, publications